Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 056-215600743-20260309-DEL060326_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE GUENIN

Arrondissement de Pontivy

Séance du 06/03/2026

Date de la convocation
18/02/2026

Date d'affichage
18/02/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 18 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Réf	DEL06-03-2026-10

L'an 2026, le 6 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Guénin, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ONNO Anthony, Maire.

Présents : M. ONNO Anthony, Maire, Mme DAMONNEVILLE Cécile, **M** Gilles LE TONQUEZE, M. Grégory NOUREUX, Mme FRAVAL Sophie, M. LE MASSON Joël, Mme JOUBIER Anne-Catherine, M. Elie QUILLIEC, Mme LOHEZIC Solène, M. GUEGAN Arnaud, Mme LE BOUQUIN Anne-Laure, M. LE FORESTIER Jean-Yves, Mme MORVANT Yvonne, M. LE GUIDEC Michel, Mme ROBIC Rachel, M. LAUDRIN Yannick, Mme PEDRONO Valérie, M. GUEGAN Daniel.

Excusée ayant donné procuration : Mme GRIGNOUX Laurence donne pouvoir à M. ONNO Anthony.

Secrétaire de séance : M. LE FORESTIER Jean-Yves

Objet de la délibération : Refacturation des frais d'enlèvement d'un véhicule rue des Hirondelles

VU le Code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'un véhicule non roulant est stationné, depuis plusieurs mois, au niveau des logements de Guervelin, rue des Hirondelles empêchant la bonne circulation des riverains et des services communaux,

Considérant que malgré la mise en demeure envoyée au propriétaire pour retirer son véhicule, celui-ci est toujours en place. Aussi, il est proposé de faire enlever la voiture par une fourrière et de prévoir la refacturation de la prestation à l'administré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **DE FAIRE PROCÉDER à l'enlèvement du véhicule stationné rue des Hirondelles à Guénin par une société agréée,**
- **DE FACTURER la prestation au propriétaire du véhicule,**
- **D'AUTORISER M. le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.**

AINSI FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,
Anthony ONNO

